



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 28 MARS 2026 À 11 H

ORDRE DU JOUR Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et les conventions règlementées
Approbation des comptes 2025 et quitus donné au Conseil d'Administration
Accueil du nouveau directeur
Questions diverses.

Pour faciliter l'organisation, faites nous savoir si **OUI** ou **NON** vous serez présent.

ATTENTION : Seuls les adhérents 2025 ou 2026 peuvent assister à l'Assemblée générale.
Pour des raisons d'organisation vos adhésions et/ou pouvoir doivent nous parvenir avant le 14 mars 2026.

La présidente

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale, votez avec cette procuration.

Je soussigné(e).....

donne, par la présente procuration, pouvoir à

M. / Mme

de me représenter et de voter en mes lieu et place, lors de l'AG ordinaire de l'URDLA du 28 mars 2026.

Pour être valable, cette procuration doit parvenir à l'URDLA avant le 14 mars 2026.

(document à nous retourner par mail ou par la poste)

Bon pour pouvoir
(date et signature)